



VAUCLUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du mardi 30 septembre 2025
19 heures 00**

BC/GF

N° 003295

Médiathèque –
Réactualisation du
règlement intérieur
du réseau des
médiathèques

Publié le :

Mardi 2 octobre 2025

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le 30 septembre 2025 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 24 septembre 2025, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Madame Véronique ARNAUD-DELOY, Maire de la Commune d'Apt.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjointe), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjointe), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjointe), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère municipale), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère municipale), Mme Célia BARBIER (Conseillère municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Emilie SIAS (2ème adjointe) donne pouvoir à M. Cédric MAROS, M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD, Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER, M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Yannick BONNET

ABSENTS : Mme Julie BOVAS (Conseillère municipale)

La séance est ouverte, le Secrétaire nommé est Mme Célia BARBIER.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20250930-003295-DE
Date de télétransmission : 02/10/2025
Date de réception préfecture : 02/10/2025

Il est rappelé que le Conseil Municipal a approuvé le règlement intérieur de la bibliothèque municipale par la délibération n° 81 en date du 9 mai 2005.

Par délibération n° 1107 en date du 14 décembre 2010, le Conseil a approuvé le changement de dénomination de la bibliothèque municipale en médiathèque.

Par délibération n° 1769 en date du 18 novembre 2014, le Conseil a approuvé la mise en réseau de sa médiathèque avec six autres communes du pays d'Apt.

Afin de finaliser l'intégration dans le réseau des médiathèques, le Conseil a approuvé par délibération n° 1848 en date du 2 juin 2015, un règlement intérieur du réseau des médiathèques « Monts et vallée du Calavon ».

Par délibération n° 2369 en date du 31 janvier 2019, le Conseil a approuvé un nouveau règlement intérieur du réseau, le règlement intérieur de la ludothèque ainsi que la charte informatique suite à l'intégration de la ludothèque et de nouveaux services informatiques proposés aux usagers.

Par délibération n° 2933 en date du 6 décembre 2022, le Conseil a approuvé la réactualisation du règlement intérieur suite à l'intégration de nouvelles médiathèques.

Pour améliorer son fonctionnement et la communication aux usagers, la médiathèque propose au vote du Conseil la réactualisation du règlement intérieur du réseau, présentant une partie destinée aux usagers, une partie sur le fonctionnement interne, ainsi que la charte informatique propre à la médiathèque d'Apt.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

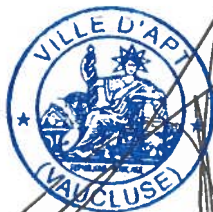
CONSIDÉRANT la nécessité de réactualiser le règlement intérieur du réseau des médiathèques du Calavon et la Charte informatique,

APPROUVE le règlement intérieur du réseau des médiathèques ainsi que la Charte informatique annexés à la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Célia BARBIER
Secrétaire de séance

Véronique ARNAUD-DELOY
Maire d'Apt



Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20250930-003295-DE
Date de télétransmission : 02/10/2025
Date de réception préfecture : 02/10/2025